

PROGRAMME

COTISATIONS

La Réintégration Sociale (RS) - *Cas Pratique*

- Retraite et seuil d'exonération
- Prévoyance et seuil d'exonération
- Modalités pratiques

La Réintégration Fiscale (RF) - *Cas Pratique*

- Retraite et seuil d'exonération
- Prévoyance et seuil d'exonération
- Modalités pratiques

Le Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) - *Cas Pratique*

- Salariés temps plein / partiel
- Heures complémentaires / supplémentaires
- Durée collective du travail différente de la durée légale
- Salariés en « Forfait jours »
- Succession de CDD
- Absences entrées/sorties

La DSN – De la phase 2 à la phase 3

- Etude des modalités
- Revue du cahier technique

LE DEPART

Les indemnités de rupture – Régime social et fiscal - *Cas Pratique*

- Régime social
 - Exonérations de cotisations
 - Autres règles
- Régime fiscal _ Rappel

Calcul de l'indemnité compensatrice de préavis

LES ABSENCES

Activité partielle (anciennement appelé chômage partiel)

- Analyse
- Mécanisme d'indemnisation
- Régime Social et Fiscal

Le Mi-temps Thérapeutique - *Cas Pratique*

- Contexte et condition
- Rémunération du salarié
- Cotisations

L'inaptitude

- Identification de l'inaptitude
- Gestion de l'inaptitude pour un CDI / CDD

OBJECTIF ET PUBLIC

- **Objectif** : Aborder les sujets paie les plus complexes et spécifiques avec sérénité.
-
- **Public** : Responsables ou gestionnaires de paie / personnel souhaitant se perfectionner en paie ; Prestataire externe à l'entreprise tel qu'éditeur de logiciel de paie ou cabinet d'expert-comptable.

PREREQUIS

Avoir suivi "Méthode et maîtrise de la paie – Niveau 2" ou avoir une bonne pratique de la paie.

LES AVANTAGES

- Des cas pratiques et des exercices ;
- Chaque participant bénéficiera d'1 mois de « Veille paie » ;
- Si des questions subsistent sur les thèmes évoqués pendant la formation, le consultant ayant dispensé la formation se tiendra à la disposition du stagiaire pour y répondre au plus vite.

INTERVENANTS

Nos consultants sont spécialisés en paie et ont dispensé des formations dans les plus grands groupes d'externalisation de la paie.

Ils ont à leur actif plus de 15 ans d'expérience dans le domaine de la paie et sauront vous communiquer leur savoir de façons claire et concrète pour une mise en application rapide au sein de vos fonctions, et ce, dans une ambiance conviviale.

DUREE - PRIX

Durée : 2 jours

Formation dispensée uniquement en Intra-Entreprise –
Devis sur demande

CONTACT

FORMATIONS PAIE

7, montée des Emeries
13580 La Fare les Oliviers

Tel : 09 50 78 95 09

Fax : 09 55 78 95 09

E-mail : contact@formations-paie.fr

URL : <http://formations-paie.fr/>